

MARTINE AUBRY

**Guillaume Tronchet**  
**Secrétaire de section**  
**Section PS Sorbonne**  
Fédération de Paris du Parti socialiste  
32 rue Alexandre Dumas  
75011 Paris

[gtronchet@gmail.com](mailto:gtronchet@gmail.com)

**A l'attention des camarades des sections :**

PS Sorbonne, PS ENS-Ulm, PS Sciences Po Paris, PS de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, PS Grenoble-Universités, PS ENS-Cachan, GSU IEP Lille 2, GSU Seine-Maritime

Paris, le 21 Septembre 2011

Chers camarades,

Vous le savez, l'éducation, de la maternelle à l'université, est l'une de mes priorités. Je suis convaincue que le progrès social, économique et écologique dépendra de notre capacité à accorder plus d'intérêt et de ressources à la culture, l'éducation, la recherche et l'innovation. Il n'y aura pas d'égalité entre les citoyens, pas d'émancipation, pas de garanties des libertés publiques, pas davantage qu'il n'y aura de développement durable si nous n'investissons pas dans le savoir et ne garantissons à tous un accès équitable à la connaissance et à la formation.

L'enseignement supérieur et la recherche sont au cœur même du modèle de société que je veux que nous construisions ensemble. Ils mobilisent toute mon attention et je m'engage à entreprendre un effort tout particulier pour que la France redevienne la grande nation du savoir, de la connaissance, du progrès qu'elle n'aurait jamais du cesser d'être.

Le gouvernement voudrait faire croire que son action pour l'enseignement supérieur et la recherche est sa grande réussite. Tous ceux qui, dans les laboratoires et les universités, cherchent, étudient, enseignent peuvent pourtant constater l'incroyable décalage entre les annonces, les promesses mirobolantes et les faits. En réalité, nous hériterons, en 2012, d'une situation catastrophique. Depuis cinq ans, ce secteur a été profondément désorienté. Démocratisation en panne, privatisation rampante de l'enseignement supérieur, recherche exsangue, c'est cela le véritable bilan de Nicolas Sarkozy.

Il avait notamment promis de poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur et d'améliorer la condition étudiante, or le pourcentage des jeunes qui poursuivent des études diminue. Rien d'étonnant lorsque l'on sait que près de la moitié des étudiants travaille, un sur cinq dans des conditions telles qu'ils ne peuvent pas conduire véritablement leurs études. Comment ne pas évoquer aussi cette réforme incompréhensible de la formation des enseignants qui abîme l'enseignement scolaire tout en fragilisant les formations universitaires ? A ce sombre bilan, je pourrais ajouter la crise des vocations scientifiques et académiques, la perte d'attractivité des carrières scientifiques, l'augmentation de la précarisation des personnels.

[www.martineaubry.fr](http://www.martineaubry.fr)

La recherche étouffe, minée par des mises en concurrence aussi systématiques que cacophoniques et inefficaces, le recul de la démocratie et de l'indépendance dans les universités et les laboratoires, l'empilement insensé des dispositifs, la confusion générée par les Investissements d'avenir, les rapprochements entre établissements au détriment des universités, l'échec du plan campus ou la diminution des crédits pérennes des organismes de recherche.... La recherche privée et l'innovation souffrent pour leur part d'insuffisance chronique, malgré l'explosion du Crédit Impôt Recherche, mal orienté et trop souvent détourné.

Je mènerai une autre politique. Une politique ambitieuse et respectueuse des besoins réels de ce secteur, qui ne peuvent être dissociés des valeurs et des principes qui fondent son efficacité : l'égalité, l'autonomie scientifique, la collégialité, la coopération.. Après des années de déclin et de mépris, de libéralisation et de marchandisation, il faudra le remettre en marche, redonner confiance et sérénité à ses acteurs. Il ne s'agit pas de tout mettre à bas. Mais nous ne pourrons pas nous contenter de simples ajustements, d'adaptations ou d'optimisations de la politique actuelle

Je veux réaffirmer ici avec force que le savoir est une valeur en soi, un bien patrimonial commun. Je veux construire une société qui transmette et qui partage des compétences intellectuelles mais aussi des valeurs, pour garantir à chacun la maîtrise de son destin et à tous la paix et la prospérité. Les études supérieures, qu'elles soient initiales ou qu'on les reprenne plus tard dans la vie, servent bien sûr à acquérir un niveau de qualification professionnelle. Mais elles ne sont pas que cela. Elles participent des projets personnels, intellectuels, citoyens de chacun. Une société qui ne l'accepte pas, qui ne le comprend pas, se condamne à l'appauvrissement culturel comme matériel. De même, si la recherche doit dynamiser nos économies, si elle doit être au cœur même du nouveau modèle de développement économique et écologique que nous devons bâtir, le rôle des pouvoirs publics est aussi de soutenir la connaissance pour la connaissance, la curiosité qui repousse les limites du savoir et sans laquelle aucune découverte n'est possible. Si le Parlement et le gouvernement ont la responsabilité de fixer après débat les attentes de la société en matière de grands projets nationaux, ces objectifs fixés, il faut garantir aux scientifiques la liberté de déterminer eux-mêmes les voies et moyens pour les atteindre.

Nous devons renouer avec le mouvement historique du progrès de l'éducation, de l'élévation des qualifications et de la formation de tous. L'égalité réelle en ce domaine, est un impératif de justice sociale, un enjeu démocratique, autant qu'une nécessité économique.

L'enseignement supérieur doit permettre à chacun, quels que soient ses talents et capacités, d'identifier sa propre voie et s'y réaliser en dehors de toute contrainte économique ou sociale. Il nous faudra donc donner plus à ceux qui ont moins, à ceux qui ont le plus d'efforts à fournir, pour garantir un service public équitable. Qu'à peine 4 jeunes sur 10 obtiennent un diplôme d'enseignement supérieur dans notre pays est vraiment un handicap à la fois pour les jeunes et pour notre pays. Une nouvelle étape de la démocratisation de l'enseignement supérieur est indispensable. La première condition est que les étudiants puissent faire des études en ayant une chance réelle de les réussir, et pour cela, d'avoir les moyens financiers nécessaires. Il n'est donc naturellement pas question d'augmenter les frais d'inscription. Je m'engage à mettre en œuvre une allocation d'étude et de formation, sous condition de ressources, qui remplacera et complètera un système de bourse aujourd'hui très insuffisant et un système fiscal inégalitaire. Parallèlement, il faudra bien sûr engager un plan de constructions et de réhabilitation de logements étudiants, tout comme il faudra aussi améliorer l'accès à la santé et veiller à ce que les universités deviennent de véritables lieux de vie et de culture.

La seconde condition, c'est la réussite à l'Université. Nous sommes le pays de l'OCDE dans lequel le taux d'encadrement des étudiants est le plus faible : 5 enseignants seulement pour 100 étudiants. Il faut en finir avec ces amphithéâtres bondés dans lesquels se perdent les étudiants les plus fragiles et qui conduisent à l'échec. A l'université comme à l'école, il faut accompagner chacun selon des pédagogies différentes, des rythmes différents : cela fait

partie de la révolution de nos services publics que je veux entreprendre. Je mènerai une vraie réforme des premiers cycles universitaires pour offrir aux étudiants à l'université les mêmes conditions qu'à ceux des classes prépa : 25 heures d'enseignements minimum par semaine, des petits groupes, une véritable pluridisciplinarité, un accompagnement personnalisé par des enseignants... Je rapprocherai les classes préparatoires, les BTS, les écoles, les universités, au sein de Réseau territoriaux de la Connaissance qui permettront de mutualiser les moyens et d'offrir une offre de formation cohérente sur le territoire et de mettre un terme à l'hémorragie de l'enseignement supérieur public au profit de l'enseignement supérieur privé. Je crois par ailleurs qu'il est absolument essentiel de développer les formations technologiques et professionnelles et de créer un vrai service public de l'orientation : trop de jeunes échouent, ont l'impression de ne pas être à la hauteur et sont obligés de se remettre en cause parce qu'ils ont été mal orientés.

L'université, c'est également le lieu où se forment les futurs enseignants. La réforme de la formation des enseignants unanimement critiquée ne permet pas aux étudiants de concilier une formation disciplinaire et des stages permettant une réelle expérience de terrain. Je reviendrai donc sur cette réforme et proposerai de mettre en place de véritables stages de formation des enseignants, pendant les deux années de master. L'entrée dans le métier sera plus progressive. De plus, pour encourager les étudiants modestes à se destiner à l'enseignement, nous proposerons de financer l'ensemble de leurs études après concours en première année (sur le modèle des IPES).

Je serai également très attentive à l'égalité entre les territoires. La concentration des moyens sur une dizaine de sites conduit à une forte inégalité devant l'offre d'enseignement et remet en question le caractère réellement national des diplômes. Elle nuit aussi à l'efficacité de la recherche en opposant les acteurs au lieu de les réunir. Bien sûr, quand on cherche l'excellence dans un domaine, ce sont les meilleurs qui doivent l'emporter, mais il faut des péréquations. L'excellence ne naît pas d'un terreau asséché. La proximité immédiate d'une université pleine et entière encourage à suivre des études, y compris dans les cycles supérieurs, notamment chez des jeunes venus des milieux défavorisés. Ensuite, par les activités qu'elle propose, elle participe au rayonnement culturel d'un territoire et à l'enrichissement intellectuel de sa population. Enfin elle contribue à l'attractivité économique du territoire en formant localement des personnels qualifiés tandis que sa recherche assure le maillage scientifique serré indispensable aux PME locales. Il est indispensable d'assurer un enseignement et une recherche de qualité sur tout le territoire par un maillage complet et coopératif. Il faudra donc développer l'enseignement supérieur et la recherche en prenant compte des potentialités de chacun partout sur le territoire et accompagner les régions qui n'ont plus aujourd'hui les moyens d'accompagner ces évolutions.

Enfin, on ne peut pas prétendre mettre la Recherche et l'enseignement supérieur au premier rang des priorités de l'Etat, et ne pas fournir les moyens nécessaires à leur développement. Les moyens humains d'abord. L'absence de création d'emplois statutaires, dans l'enseignement supérieur comme dans la recherche, et l'explosion de la précarité qui a accompagné la profusion de financements sur projets ont détourné de nombreux étudiants des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Pour attirer de nouveau les doctorants, il nous faudra développer les financements de leur thèse et leur garantir la reconnaissance de leur formation dans les conventions collectives et les grilles de la fonction publique. Quant aux jeunes docteurs, il est indigne qu'ils se retrouvent en CDD avec des salaires de misère quatre ou cinq années après leur doctorat. De leur côté, les enseignants chercheurs réclament légitimement un plus juste équilibre entre leurs activités d'enseignement et de recherche. Aussi, conformément aux standards internationaux et en soutien à la recherche, je propose de limiter à 150 leur nombre d'heures d'enseignement et de mettre en place d'un système de capitalisation du temps de recherche. Aussi conjointement à une revalorisation des carrières dans tous les corps de métiers, un indispensable plan pluriannuel d'emplois sera élaboré. Il sera financé par le redéploiement

des budgets du Crédit Impôt Recherche (CIR) qui ne doit plus être une niche d'optimisation fiscale mais doit être concentré sur les PME et les industries stratégiques.

Les moyens financiers ensuite. L'objectif de 3% du PIB consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur devra être atteint. Il est urgent de rééquilibrer le financement de la recherche, de redonner aux laboratoires les moyens leur permettant de lancer des projets en augmentant leurs crédits de base – ceux-ci devant reposer sur un dispositif d'évaluation qu'il faudra reconstruire pour lui donner une pleine légitimité. La science qui progresse et fait progresser la société marche sur ses deux jambes. A côté d'un soutien indéfectible à la recherche publique fondamentale, il nous faudra aider la recherche orientée et sa valorisation économique, notamment en accompagnant davantage les PME PMI de pointe et en favorisant des coopérations équilibrées entre partenaires publics et privés, dans le cadre d'une politique réindustrialisation du pays.

Ces dernières années, l'Enseignement Supérieur et de la Recherche publique ont été mis sous tutelle. Je veux les libérer de ces contraintes. Mais rien ne pourra se faire sans vous. Aussi nous organiserons dans les six premiers mois de la mandature des Assises pour pouvoir approfondir les propositions qui sont les nôtres et élaborer dans la concertation une loi cadre qui porte sur le moyen et le long terme pour l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle permettra de replacer la collégialité au cœur du fonctionnement universitaire et de garantir l'indépendance des enseignants et des chercheurs. Cela passera par une réécriture de la loi Libertés et Responsabilités des Universités. La gauche a toujours été favorable à l'autonomie des universités et des organismes de recherche. Celle octroyée par le gouvernement n'en est pas une et ne sert en réalité que d'alibi pour masquer le désengagement de l'Etat. Je souhaite vous proposer une autonomie véritable, celle qui s'accompagne nécessairement de la liberté académique, d'instances dirigeantes légitimes fondées sur la démocratie, de la collégialité scientifique, de moyens pérennes contractualisés avec les pouvoirs publics permettant l'élaboration de projets ambitieux et de qualité. Nous saisissons cette opportunité pour introduire la parité entre les femmes et les hommes dans les conseils centraux des universités. Le financement par appel à projets sera réduit pour ne devenir qu'un financement complémentaire, la mission et le périmètre de l'ANR seront reconsidérés et le rôle et les procédures de l'AERES seront discutés avec tous les acteurs du secteur. L'empilement des dispositifs institutionnels récents a rendu le système de l'enseignement supérieur et de la recherche est devenu illisible et d'une complexité incroyable. Je m'engage à le simplifier en l'appuyant sur les organismes, les universités et les PRES. En particulier, les opérations engagées au titre des « Investissement d'avenir » seront redirigées pour favoriser les coopérations entre les acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche et lutter contre la désertification universitaire programmée par la droite.

Après une décennie de déstabilisation et d'appauvrissement, l'enseignement supérieur et de la recherche ont besoin d'un nouveau souffle. Il est temps, il est grand temps que cela change, que cela change réellement. J'en prends l'engagement.

Amitiés socialistes,



Martine AUBRY